

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 18 janvier 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de raccordement pour les besoins de la maison numéro 7, rue des Prés à Helmsange :

## Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 23 janvier 2023 de 07.30 heures jusqu'au lundi 30 janvier 2023 à 18.00 heures, dans la rue des Prés, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 7, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## Accès interdit aux piétons (Signal C,3g)

Du lundi 23 janvier 2023 de 07.30 heures jusqu'au lundi 30 janvier 2023 à 18.00 heures, selon les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue des Prés, du côté des maisons avec les numéros impairs, le long de la maison numéro 7, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

## Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

Du lundi 23 janvier 2023 de 07.30 heures jusqu'au lundi 30 janvier 2023 à 18.00 heures, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue des Prés longeant la maison numéro 7 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs descendant la rue des Prés doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

## Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Du lundi 23 janvier 2023 de 07.30 heures jusqu'au lundi 30 janvier 2023 à 18.00 heures, la largeur libre de la chaussée devant la maison numéro 7 rue des Prés ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs qui montent la rue de Prés ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

Walferdange, le 19 janvier 2023.

La Secrétaire adjointe,



Christiane Dreis

Le Bourgmestre,



François Sauber